

Jean-Baptiste André Godin à messieurs Pauris et Malherbe, 10 avril 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Malherbe et Cie](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (324)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à messieurs Pauris et Malherbe, 10 avril 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26947>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 avril 1849](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Malherbe et Cie](#)

Lieu de destination Le Pas Bayard, Hirson (Aisne)

Description

Résumé Godin fait observer que les tôles livrées par Pauris et Malherbe prennent l'humidité et s'étonne auprès d'eux qu'elles n'ont pas encore été déplacées.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin", Industrie](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Malherbe et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine Inconnu

Activité Industrie (grande)

Biographie Entreprise métallurgique exploitant un laminoir au Pas- Bayard, près d'Hirson (Aisne) en 1847. Elle apparaît sous les noms Herbécq et Malherbe en 1847, Malherbe et Cie en 1850 et Pauris et Malherbe en 1849-1854.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

valoir. L'opinion que j'avais sur l'ensemble
de ce qui me faisait dire ma situation parfaitement
rigoureuse, vous m'avez imitée même à ma première
visite que j'étais combattue à servir quel
n'était pas rigoureusement nécessaire de faire
la demande d'un brevet avant la mise en
circulation de l'invention ou de l'addition qui va être
qu'il y a des avis opposés M. J. Bassetusse

Monsieur Treter

Lyon

4 avril

Si on va voir les machines que je
vous ai envoyées je crois bien de vous rappeler
les points sur lesquels il faut porter particulièrement
l'attention

j'aurai remarqué que le foyer est séparé
du rest du poêle

la simplicité avec laquelle il admet un
porte à rotule

que la chaudière se démonte avec facilité que
le rebord sy adapte sans soudure

que les boulons s'arrachent à la braise et
sont invisibles

que le four ainsi que le rest est tenu
sans clous ni rivets

que le tout dans son ensemble forme
un poêle dans une disposition nouvelle et en font

je crois que votre sagacité pourra
et vous peu d'agir M. J. Bassetusse

grand papa) Messieurs Pouret et Maillotin

10

je vous ai écrit que le toles que vous
avez fait décharger au revendeur de Cheminot
à Mâconne que vous ne les aviez pas
eu le temps d'entrevoir il est nécessaire de
les changer de lieu

agréer